

Capacité alliée de surveillance terrestre (AGS)



L'OTAN fait actuellement l'acquisition de la capacité alliée de surveillance terrestre (AGS), un système qui donnera aux commandants de l'Alliance une image globale de la situation sur le terrain. L'opération de l'OTAN destinée à protéger les civils en Libye en 2011 a montré à quel point une telle capacité était importante. L'acquisition, par un groupe d'Alliés, de cinq drones (aéronefs pilotés à distance) Global Hawk et des stations C2 (commandement et contrôle) associées qui caractérisent le système AGS est en cours. L'OTAN en assurera ensuite le fonctionnement et la maintenance au nom des 28 Alliés.

Quinze Alliés (Bulgarie, République tchèque, Danemark, Estonie, Allemagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et États-Unis) procèdent à l'acquisition du système AGS, qui sera mis à la disposition de l'Alliance en 2017-2018. Tous les Alliés contribueront au développement de l'AGS, sous la forme de contributions financières couvrant la mise en place de la base d'opérations principale de l'AGS, ainsi qu'aux communications et au soutien tout au long du cycle de vie de la flotte AGS. Certains Alliés remplaceront une partie de leur contribution financière par des « contributions en nature » (c'est-à-dire qu'ils mettront des systèmes nationaux de surveillance à la disposition de l'OTAN).

La capacité centrale de l'AGS, appartenant à l'OTAN et exploitée par elle, permettra à l'Alliance d'assurer en permanence la surveillance de zones étendues au moyen d'aéronefs de type HALE (haute altitude, longue endurance) opérant à des distances de sécurité considérables, par tous les temps et dans toutes les conditions de luminosité. À l'aide de capteurs radar avancés, ces systèmes assureront une détection et un suivi permanents des objets en mouvement dans l'ensemble des zones observées, et fourniront des images radar des zones d'intérêt et des objets fixes.

Le centre d'opérations principal de l'AGS sera implanté sur la base aérienne de Sigonella (Italie), qui servira un double objectif : base OTAN de déploiement JISR (renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées) et centre d'exploitation de données et de formation.

Tout comme les aéronefs du système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAEW&CS) – les AWACS – surveillent l'espace aérien de l'Alliance, l'AGS aura la capacité d'observer ce qui se passe sur le terrain, permettant ainsi une connaissance de la situation avant, pendant et, si nécessaire, après les opérations de l'OTAN.

Composantes

La capacité centrale de l'AGS représentera un système intégré composé d'un segment air, d'un segment sol et d'un segment soutien.

Le segment air comprend cinq drones Global Hawk RQ-4B Block 40. Les aéronefs seront équipés du radar de surveillance terrestre de pointe issu du programme d'insertion de la technologie radar à plates-formes multiples (MP-RTIP), ainsi que d'un vaste ensemble de liaisons de données large bande et longue portée, en visibilité directe et transhorizon. Le segment air englobera également les stations de pilotage à distance des drones.

Le segment sol assurera une interface entre le système central de l'AGS et une large gamme de systèmes C2ISR (commandement et contrôle, renseignement, surveillance et reconnaissance), permettant ainsi de relier de multiples utilisateurs opérationnels déployés et non déployés, et éloignés de la zone de surveillance, notamment par des liaisons avec les moyens de l'arrière, et de fournir des données à ces mêmes utilisateurs.

La composante du segment sol comportera un certain nombre de stations au sol en diverses configurations (notamment mobiles et transportables) offrant des moyens d'interconnexion des liaisons de données, de traitement et d'exploitation des informations, ainsi que des interfaces pour l'interopérabilité avec les systèmes C2ISR.

Le segment sol de la capacité centrale de l'AGS comportera également des installations spécifiques pour le soutien des missions sur la base d'opérations principale de l'AGS à Sigonella (Italie).

Les systèmes de surveillance supplémentaires fournis par la France et le Royaume-Uni au titre de contributions en nature constitueront des capacités d'appoint pour l'AGS.

Grâce à la composante centrale de l'AGS et à ces contributions en nature, l'OTAN bénéficiera d'une souplesse considérable dans l'emploi de ses moyens de surveillance terrestre.

L'ensemble sera complété par d'autres systèmes nationaux aéroportés interopérables de surveillance que possèdent les pays de l'OTAN, systèmes adaptés aux besoins d'une opération ou d'une mission spécifique menée par l'Alliance.

Mécanismes

L'Organisation OTAN de gestion de l'AGS (NAGSMO) est chargée de l'acquisition de la capacité centrale de l'AGS au nom des quinze pays participants. Le Bureau de mise en œuvre de l'AGS, situé au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE), veille au bon déroulement de l'intégration opérationnelle et au bon emploi de la capacité centrale de l'AGS de l'OTAN.

L'Agence OTAN de gestion de l'AGS (NAGSMA), qui représente les 15 pays participant au programme d'acquisition de l'AGS, a attribué le contrat principal du système à la société Northrop Grumman en mai 2012 lors du sommet de Chicago. Northrop Grumman a commencé la production du premier drone de l'AGS. L'équipe industrielle principale de la compagnie comprend Airbus Defence and Space (Allemagne), Selex ES (Italie) et Kongsberg (Norway), ainsi que de grandes entreprises du secteur de la défense de la totalité des 15 pays participants, dont les industries contribuent ainsi à la livraison du système AGS.

L'engagement de fonds communs OTAN pour l'infrastructure, les communications, l'exploitation et le soutien respectera les procédures normales d'autorisation de financement en vigueur au sein de l'Alliance.

Lorsque l'AGS deviendra pleinement opérationnel, en 2018, la France et le Royaume-Uni signeront avec le commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) un mémorandum d'entente (MOU) définissant les modalités de mise à disposition de leurs contributions en nature au profit de l'Alliance.

Soutien aux tâches fondamentales de l'OTAN

Le sommet de Lisbonne a exposé la vision des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance pour l'évolution de l'OTAN et la sécurité de ses pays membres. Cette vision est basée sur trois tâches fondamentales et essentielles, détaillées dans le nouveau concept stratégique :

- la défense collective ;
- la gestion de crise ;
- la sécurité coopérative.

L'AGS a été reconnu à Lisbonne comme une capacité critique pour l'Alliance, et devrait contribuer grandement à l'ambition de l'OTAN en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées (JISR).

L'AGS contribuera à ces trois tâches fondamentales grâce aux informations que recueilleront ses capteurs radar MP-RTIP et qui donneront aux décideurs politiques et militaires une image complète de la situation sur le terrain.

Faits et chiffres

Caractéristiques générales du drone RQ-4B Global Hawk Block 40 :

- Fonction principale : renseignement, surveillance et reconnaissance « haute altitude, longue endurance »
- Groupe moteur : réacteur à double flux Rolls Royce-North American AE 3007H
- Poussée : 7 600 livres/3 447 kilogrammes
- Envergure : 39,8 mètres/130,9 pieds
- Longueur : 14,5 mètres/47,6 pieds
- Hauteur : 4,7 mètres /15,3 pieds
- Poids : 6 781 kilogrammes/14 950 livres
- Poids maximal au décollage : 14 628 kilogrammes/32 250 livres
- Capacité en carburant : 7 847 kilogrammes/17 300 livres
- Charge utile : 1 360 kilogrammes/3 000 livres
- Rapidité d'action : 575 km/h/310 nœuds/357 mi/h
- Rayon d'action : 16 113 kilomètres/8 700 milles nautiques/10 112 miles
- Plafond : 18 288 mètres/60 000 pieds



Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias – Centre d'opérations médias (MOC)

Tél. : +32(0)2 707 1010/1002

E-mail : mailbox.moc@hq.nato.int

www.nato.int